

La Présidente de l'Université de Poitiers

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020,
portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
Vu l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques,
Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
Vu l'arrêté électoral n°2022-01-27-05 du 27 janvier 2022 portant élection de la Commission d'expertise scientifique - Section 06-71 ;
Vu l'arrêté de recevabilité des listes n°2022-03-04-05 du 04 mars 2022 ;
Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 11 mars 2022 .

ARRÊTE

Article 1er : Le Comité électoral consultatif examine les résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	9
Nombre d'électeur(rice)s inscrit(e)s	44
Nombre de votant(e)s	39
Nombre de bulletins blancs ou nuls	2
Suffrages valablement exprimés	37

Répartition des sièges

Listes	Nb de voix	%	Voix / quot	Sièges 1ers	Restes	Sièges suppl.	Total Sièges
Ouverture et Equilibre	22	59,5%	5,35	5	1,44	0	5
Ensemble 06/71	15	40,5%	3,65	3	2,67	1	4
Total	37						9
	Sièges pourvus			8		1	
	Sièges restant à pourvoir	0		1		0	
	Quotient électoral	4,11					

Article 2 : Le Comité électoral consultatif rend l'avis suivant :

Proposition d'attribution des sièges à :

Listes	Titulaires
Ouverture et Equilibre	FLORENCE LAVAL
Ouverture et Equilibre	PHILIPPE MOUILLOT
Ouverture et Equilibre	MARION COVILLE
Ouverture et Equilibre	BRUNO VETEL
Ouverture et Equilibre	SOPHIE NIVOIX
Ensemble 06/71	JEAN-CHRISTOPHE VUATTOUX
Ensemble 06/71	CRISTINA BADULESCU
Ensemble 06/71	BOQI ZHANG
Ensemble 06/71	AGNES FREDY PLANCHOT

Article 3 : Proclamation – Election :

Le Président de l'Université de Poitiers proclame élu(e) le(s) candidate(s) désigné(e) à l'article 2.

Article 4 : Affichage – Publication :

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'**Institut d'administration des entreprises** et publiés au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.



P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Fait à Poitiers, le vendredi 11 mars 2022

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL

Przemyslaw SOKOLSKI